

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 2 juin 2023

La Région lance la saison 2023 de la ligne de car Aléop La Littorale

Yveline Thibaud, conseillère régionale, membre de la commission transports et mobilités durables, référente en Vendée, a annoncé ce matin le lancement de la nouvelle saison de La Littorale, à compter du 17 juin prochain. Cette ligne de car financée par la Région propose une tarification unique et avantageuse à 0,50€/trajet pour tous les usagers, sur l'axe Saint-Gilles-Croix-de-Vie / La Barre de Monts. Afin de répondre à la demande saisonnière, la Littorale assure un renfort du cadencement de la ligne Aléop 568 avec 12 allers-retours quotidiens, soit un car toutes les heures.

Le lancement de la saison s'est fait aux côtés des représentants de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération et de la Communauté de communes Océan Marais de Monts, partenaires de la Littorale et qui participent à sa promotion, auprès des offices du tourisme locaux et des professionnels du tourisme présents sur leurs territoires.

La fréquentation de La Littorale, née en 2010, est croissante et répond à l'ambition de la Région en matière d'offre de services aux usagers et d'incitation à l'usage des mobilités durables. En 2022, 31 837 passagers l'ont fréquenté, soit une évolution de +832 passagers par rapport à 2021.

Un service renforcé en 2023

- **Extension de la durée de fonctionnement**
Pour répondre à la demande croissante, la période de fonctionnement de la Littorale est étendue cette année, grâce à un financement complémentaire de la Région, **du samedi 17 juin au samedi 16 septembre** (contre 1^{er} juillet-31 août les années précédentes).
- **Des cars neufs, confortables, roulant au bio-Gnv et plus accessibles**
Afin de proposer une meilleure qualité de services et un matériel roulant plus écologique, la Région et la société Sovetours, qui opère la ligne, mettent en place des cars zéro émission au bio-GNV, neufs, confortables (wifi, climatisation, prise USB, écrans intérieurs). Certains cars équipés de plancher bas offriront une plus grande accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussette.
- **Des cars équipés de porte-vélos**
Certains cars seront équipés de porte-vélos à l'arrière du véhicule. C'est une première sur cet axe. L'emport des vélos se fera sans supplément mais devra faire l'objet d'une réservation préalable auprès de la centrale de mobilité régionale *Allô Aléop* 09 69 39 14 14. D'autres portes-vélo seront également déployés sur d'autres lignes du réseau Aléop en Vendée cet été.

Bon à savoir :

- Un billet acheté le lundi, donne droit à un billet gratuit supplémentaire, à utiliser durant toute la période de fonctionnement de la Littorale.
- La Littorale dessert la gare Maritime de Port Fromentine et peut-être une solution face aux difficultés de stationnement des véhicules des usagers souhaitant se rendre à l'Île d'Yeu.